

NOUVELLES VICTOIRES NOUVEAUX DÉFIS

RAPPORT ANNUEL 09/10

RDÉE Canada

160, rue George, bureau 202
Ottawa (Ontario) K1N 9M2

Tél. : 613-244-7308

Télec. : 613-244-3934

www.rdee.ca



Ce rapport annuel est fabriqué de fibre 50% recyclées et jusqu'à 15% de ces fibres sont post-consommation. Son procédé de fabrication contribue à la protection de l'environnement.

**RDÉE CANADA A AMÉLIORÉ L'ACCESSIBILITÉ
DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ET AUTRES
AFIN D'APPUYER LES RDÉE DANS LA
CRÉATION ET LA COORDINATION DE
PROJETS PERTINENTS PERMETTANT LE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMUNAUTAIRE (DÉC) ET LE
DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES
HUMAINES (DRH).**

Mot du président	2]
Mot du directeur général	3]
Ce qui oriente nos stratégies	6]
Qui sommes-nous?	6]
Vue d'ensemble du Réseau	8]
Équipe du RDÉE Canada	10]
Des dossiers passionnants et des projets novateurs!	14]
En reconnaissance de l'excellence entrepreneuriale	28]

Mot du président



RDÉE Canada est fier d'avoir contribué et de continuer à contribuer au développement économique des communautés francophones et acadiennes (CFA) depuis plus d'une décennie. En effet, nous avons complété cette année 12 années de mise en œuvre du Protocole d'entente conclu entre le gouvernement du Canada en 1998, représenté par plusieurs ministres, et RDÉE Canada, représentant les CFA.

Ce protocole établissait dès lors, un partenariat unique des plus innovateurs. Il nous a permis de changer en partie la culture et de renforcer les assises économiques des communautés francophones et acadiennes, indispensables à l'avenir de celles-ci, et d'accomplir d'importants progrès dans toutes les régions du pays.

Maintenant que nous pouvons prendre du recul, il importe, pour nos partenaires fédéraux et nous, de dresser un bilan sommaire des résultats clés et de dégager les principales leçons apprises en vue d'établir ensemble les orientations que devraient prendre le développement économique des CFA au cours de la prochaine décennie. Ainsi, nous pourrions poursuivre notre mandat, pour le bien-être économique de notre pays.

Notre mandat, nous l'accomplissons à tous les jours. RDÉE Canada contribue activement à l'essor de l'économie canadienne à travers les services d'appui que son équipe offre au Réseau et à travers différents projets réalisés tels que celui du concours national des Lauriers de la PME. Ce concours national a, pour une 5^e édition, souligné l'importance entrepreneuriale des entreprises francophones au Canada en novembre dernier. Ce fût un réel succès, comme ont pu le témoigner l'ensemble des employés du Réseau et des participants. Félicitations à tous les lauréats!

RDÉE Canada est également heureux d'avoir pu promouvoir le développement économique francophone canadien au Pavillon agrotouristique de la Place de la Francophonie 2010, lors des Jeux Olympiques de Vancouver. À cette occasion, des dizaines de milliers de personnes ont pu en apprendre davantage sur notre Réseau et sur le potentiel économique des communautés francophones. Plusieurs visiteurs ont été surpris qu'il est non seulement possible de faire des affaires en français partout au pays mais aussi de constater que nos communautés sont dynamiques au point de vue économique.

Enfin, afin de contrer en partie la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au sein des PME francophones et acadiennes et la difficulté des immigrants en matière d'insertion économique et d'employabilité, RDÉE Canada a développé, avec l'aide de différents partenaires canadiens et français, une stratégie en immigration économique.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble de nos partenaires qui ont été fidèles à notre Réseau tout au long de l'année. Une belle année s'annonce, riche en projets innovateurs! Rassemblons nos forces pour un meilleur avenir franco-économique! Bonne continuation à tout le Réseau!

Gilles Croze
Président, RDÉE Canada

Mot du directeur général



**LE GOUVERNEMENT DU CANADA
A RECONNU L'IMPORTANCE
CRITIQUE D'INVESTIR DANS LE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMUNAUTAIRE POUR LES
COMMUNAUTÉS FRANCO-
PHONES ET ACADIENNES
DU PAYS DANS LE CADRE DU
PROTOCOLE D'ENTENTE
QU'IL A CONCLU EN 1998
AVEC RDÉE CANADA.**

Le chemin parcouru

Lorsque nous avons créé RDÉE Canada en 1997, l'intention de départ était d'organiser le développement économique dans l'ensemble des communautés francophones et acadiennes au pays, la priorité réclamée par les leaders des communautés réunis lors des trois forums nationaux successifs sur l'économie tenus au début des années 1990. C'est ainsi que, en collaboration avec les leaders intéressés, nous avons mis en place, dans chaque province et territoire, un Réseau de développement économique et d'employabilité calqué sur le modèle national. Notre Réseau devait contribuer à développer des communautés francophones et acadiennes économiquement viables, vibrantes et essentielles au maintien et au développement continu du Canada. Rien de moins. Nous avons toujours considéré le développement économique comme la clé de voûte du développement et de l'épanouissement des communautés. En effet, sans assises économiques viables, les meilleures écoles, les activités culturelles idéales et les services de santé efficaces sont tout simplement inaccessibles. De plus, la possibilité de travailler en français est une condition quasi essentielle au maintien de l'identité linguistique et culturelle du francophone; un incontournable pour l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

La réalisation de notre vision passait par l'accès des communautés francophones et acadiennes aux programmes et services à vocation économique que le gouvernement fédéral offre à la majorité anglophone du pays. De notre point de vue, le gouvernement canadien avait et a toujours la responsabilité, dans l'exécution de son mandat, de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger la viabilité des communautés, y compris freiner leur anglicisation et leur assimilation culturelle, et de prévenir l'affaiblissement de leurs infrastructures communautaires. Le théâtre de ces discussions d'avenir s'est étendu du Conseil

d'administration au Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE), où sont représentés nos partenaires du gouvernement du Canada. Au cours des premières années d'opération, nous avons acquis du gouvernement fédéral que son appui soit arimé à la planification triennale et au cadre stratégique du CNDÉE qui reflète les besoins en matière de développement économique des communautés francophones et acadiennes. Ce qui était une première dans les annales de la francophonie canadiennes. Et nous devons tous en être fiers.

RDÉE CANADA A RÉUSSI À AMORCER, DE CONCERT AVEC DES RDÉE, UNE PERCÉE SUR CERTAINS MARCHÉS EUROPÉENS AU BÉNÉFICE D'ENTREPRISES DES COMMUNAUTÉS FRANCO-PHONES ET ACADIENNES.

On se rappellera avec plaisir que le gouvernement du Canada a réalisé une consultation en profondeur des intervenants communautaires et gouvernementaux en développement économique à l'automne 2004 et les résultats de cette étude¹ ont clairement cerné les besoins en développement économique et les mesures positives nécessaires pour les satisfaire.

Dans la foulée de cette consultation, le Conseil des ministres engageait le gouvernement dans une stratégie de développement économique de longue durée appuyée d'une première disposition administrative d'une durée de trois ans, le Fonds d'habilitation, lequel a été prolongé jusqu'en 2013 par la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*.

Le gouvernement du Canada a reconnu l'importance critique d'investir dans le développement économique communautaire pour les communautés francophones et acadiennes du pays dans le cadre du Protocole d'entente qu'il a conclu en 1998 avec RDÉE Canada. Puis il a mis en place un mécanisme stratégique pour assurer la réalisation de ses objectifs, soit le Fonds d'appui de 1999 et le Fonds d'habilitation de 2005 et

2008 administrés par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du programme des organismes francophones à vocation économique de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, de l'initiative des projets «Vision» d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Depuis 1997, RDÉE Canada a réussi à faire libérer plus de 100 millions de dollars qui ont servi à doter les communautés francophones et acadiennes de leur Réseau pan-canadien de développement économique, un instrument clé de son avenir. Par la mise en œuvre de sa planification stratégique pour assurer l'essor économique des communautés, RDÉE Canada a su amorcer un changement fondamental de culture au sein des communautés. Ce qui n'est pas rien.

Toutefois, il est intéressant de constater, 13 années plus tard, que des communautés francophones et acadiennes de plusieurs régions du Canada demeurent sans appuis appropriés pour leur développement économique, y compris le démarrage et l'expansion de leurs entreprises. Par conséquent, plusieurs des RDÉE n'ont pu véritablement investir leur ingéniosité et leurs énergies dans le volet du développement économique de leurs communautés. Cette inégalité d'accès aux outils économiques indispensables dont elles ont besoin prive ces communautés de ce qui leur revient, ce qui est tout à fait déplorable.

L'appui financier accordé au Réseau du RDÉE Canada par l'entremise du Fonds d'habilitation est destiné à assurer l'accès des communautés aux avantages que la majorité canadienne tire de la panoplie de programmes qu'offrent les institutions fédérales à mission économique en vertu du mandat que leur a confié le gouvernement et le Parlement du Canada. La concertation interministérielle fédérale doit aussi s'étendre à la collaboration avec les deux autres paliers de gouvernement par la mise en place des activités complémentaires en mesure de vitaliser le développement économique ou l'employabilité au sein des communautés francophones et acadiennes. Or, il nous faut bien reconnaître qu'encore aujourd'hui, la contribution de plusieurs institutions fédérales au développement économique des communautés francophones et acadiennes reste nettement inférieure à ce qu'elle devrait être en vertu de leurs programmes, de leurs ressources et de leur influence. Plus particulièrement, Industrie Canada, à titre de chef de file des ministères et agences à vocation économique, doit prendre les *mesures positives nécessaires* qui s'imposent pour pleinement exercer son leadership.

Au lendemain d'une sévère récession économique dont plusieurs communautés francophones et acadiennes (CFA) ont peine à se relever à cause de l'ampleur des reculs qu'elles ont subis, il est urgent que le gouvernement du Canada prenne les mesures positives qui s'imposent pour concrétiser chacun des quatre axes du Cadre stratégique du CDNÉE validés lors de la consultation de l'automne 2004 et assurer la pleine réalisation de la planification stratégique du RDÉE Canada de 2008.

Le gouvernement doit affirmer son leadership pour assurer l'exécution du mandat qu'il a confié au CNDÉE en 1998. Le mode de fonctionnement de ce comité national partenarial doit être transformé fondamentalement pour permettre au gouvernement, de concert avec RDÉE Canada, de concevoir et prendre les mesures qui s'imposent pour assurer le développement économique des communautés francophones et acadiennes.

De plus, il importe de mettre au point une stratégie tripartite entre la communauté et les deux paliers de gouvernement de notre fédération pour appuyer efficacement le développement économique et de l'employabilité des CFA. Celle mise en œuvre dans quelques provinces a fait ses preuves. Elle doit maintenant être élargie, renforcée et mise en œuvre dans les autres régions du pays.

RDÉE Canada a réussi à amorcer, de concert avec des RDÉE, une percée sur certains marchés européens au bénéfice d'entreprises des communautés francophones et acadiennes. Il y va de la réussite du développement économique des CFA. Dans la même veine, face à la pénurie bientôt critique de main-d'œuvre qualifiée, RDÉE Canada s'est donné une politique d'immigration économique qui suscite déjà l'envie. Ce volet de notre action est une autre exigence incontournable au succès du développement des entreprises et des communautés francophones et acadiennes qu'elles vitalisent. D'autant plus que Statistique Canada prédit que, entre 2011 et 2015, la croissance nette de la main-d'œuvre reposera à 100 % sur l'immigration. Par conséquent, les communautés francophones capables d'attirer, retenir et intégrer les immigrants auront un avantage concurrentiel indéniable.

La recherche d'envergure doit aussi faire partie intégrale de l'appui gouvernemental au développement économique de nos communautés.

Les interventions combinées de plusieurs ministères pourraient appuyer des aspects de différents domaines d'activités économiques dans les CFA. Les principes d'égalité entre majorités et minorités linguistiques officielles, d'investissement suffisant, de responsabilité institutionnelle, de partenariat, de parité, d'horizontalité et d'obligation de résultat doivent alimenter l'esprit de collaboration entre le gouvernement fédéral et les communautés francophones et acadiennes.

Le degré de réalisation de ces principes illustre le chemin parcouru depuis 1997 et témoigne du véritable changement de culture que nous devons constater aujourd'hui. Du même coup, évoquer ces principes suffit à dresser tout le chemin qui reste à parcourir. Le fait est qu'une majorité de ministères fédéraux ne contribuent pas encore suffisamment au développement économique des communautés francophones et acadiennes et qu'une bonne partie des RDÉE provinciaux et territoriaux ne disposent toujours pas des moyens pour faire du développement économique dans leur milieu. Cependant, certains RDÉE devront affirmer davantage leur leadership en matière de DEC. Les enjeux soulevés ci-haut sont de taille. Ensemble, il nous incombe tous aujourd'hui de retrousser nos manches, de nous armer d'une détermination à toute épreuve et de trouver les moyens pour relever ces défis avec succès, y compris l'immigration économique.

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil d'administration qui ont su représenter leurs communautés respectives avec brio. Je remercie également les membres du personnel du RDÉE Canada qui ont su démontrer au cours de la dernière année un professionnalisme à toute épreuve.

Cela a été pour moi un honneur de vous côtoyer.



Roger Lavoie
Directeur général, RDÉE Canada

¹ LeBlanc, Pierre. *Initiative horizontale et paritaire visant le développement économique des communautés francophones et acadienne en milieu minoritaire : Rapport de recherche et de consultation*, Ressources humaines et développement des compétences Canada, Ottawa, 9 octobre 2004.

Vision qui oriente nos stratégies

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES (CFA) SONT DES LEADERS ET UN MOTEUR INCONTOURNABLE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE.

Mission

RDÉE CANADA, MAÎTRE D'ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES, CONTRIBUE ACTIVEMENT À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE.

Mandat

- INFLUENCER LES POLITIQUES, LES PROGRAMMES ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX AFIN QU'ILS RÉPONDENT MIEUX AUX BESOINS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EN EMPLOYABILITÉ DES CFA;
- CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'EMPLOYABILITÉ DES CFA.

Qui sommes-nous?

Depuis sa fondation en 1997, RDÉE Canada, seul Réseau national de développement économique au service des communautés francophones et acadiennes du Canada, optimise le potentiel économique de ces communautés par l'entremise des organisations provinciales et territoriales comptant plus d'une centaine de praticiens en développement économique.

Champs d'action

Depuis 2004 et dans le cadre de sa stratégie de développement économique communautaire (DÉC), RDÉE Canada s'occupe de la planification et des interventions dans deux champs d'action, soit le développement économique communautaire (DÉC) et le développement des ressources humaines (DRH). Le Réseau national offre divers services aux communautés et aux gens d'affaires afin de créer des entreprises, des projets de développement économique et des emplois durables.

La stratégie de DÉC vise à soutenir les entreprises existantes et en démarrage ainsi que les industries et les secteurs économiques. Elle a également pour objectif de favoriser l'employabilité et le renforcement des capacités communautaires. Cette stratégie se traduit par divers services aux entreprises et aux communautés en matière de conseils et de recherche de financement, de planification économique et d'acquisition de compétences, pour n'en nommer que quelques-uns.

Depuis la création du Réseau, nous intervenons au sein de quatre principaux domaines prioritaires : *tourisme, développement rural, employabilité et entrepreneuriat jeunesse et économie du savoir*. Cette année, nous avons voulu répondre davantage aux besoins des communautés et avons analysé les besoins prioritaires dans lesquels le Réseau pouvait apporter davantage d'appui. Il en est ressorti que le Réseau travaillerait dorénavant sur les enjeux économiques suivants : *Le tourisme, l'Espace économique francophone canadien,*

l'industrie verte et l'immigration économique. Dans la prochaine année, des intervenants des RDÉE des quatre régions des communautés francophones et acadiennes du pays, formeront des groupes de travail sur les enjeux économiques (GTEÉ) qui seront chargés de contribuer à élaborer et mettre en œuvre la stratégie nationale de développement économique à l'échelle régionale et de favoriser la concertation entre les intervenants des diverses régions. Les GTEÉ remplaceront donc les domaines prioritaires prémentionnés.

Services d'appui

En plus d'agir en tant que chef de file dans les créneaux du développement de l'employabilité et dans celui de l'entrepreneuriat, le bureau national du RDÉE Canada offre à ses membres provinciaux et territoriaux une vaste gamme de services d'appui et d'intervention, dont des activités stratégiques de concertation, de communication, de recherche et analyse, d'excellence professionnelle, de financement et d'alliances stratégiques, services découlant de ses directions stratégiques issues de sa planification 2008-2013.

À titre d'exemple de services d'appui, en novembre dernier RDÉE Canada a réuni l'ensemble des employés du Réseau afin d'échanger sur divers dossiers par le biais d'ateliers offerts sur quatre principaux thèmes, soit : le tourisme, le commerce intérieur, l'immigration économique ainsi que la gestion axée sur les résultats. L'objectif général de ces ateliers était d'outiller les agents de sorte à faciliter leur travail au sein des communautés.

L'atelier sur le tourisme aura permis de sensibiliser nos acteurs de développement touristique de la francophonie du Canada à l'opportunité que représentaient les Jeux de 2010 à Vancouver pour promouvoir et faire la mise en valeur des expériences et attraits touristiques de nos provinces et territoires dans l'atteinte de retombées durables et concrètes pour toute la francophonie du Canada.

Celui sur le commerce intérieur, qui s'inscrivait dans le cadre de l'initiative de l'Espace économique francophone canadien, aura eu pour objectif d'outiller davantage les agents pour qu'ils puissent sensibiliser

les entrepreneurs ou les institutions qui désirent faire des affaires à l'échelle interprovinciale tout en devant bien évaluer leurs ressources et capacités. De plus, l'atelier aura permis de bien informer les agents des barrières potentielles en matière de réglementation et d'aider les entrepreneurs à bien identifier les objectifs qu'ils désirent atteindre.

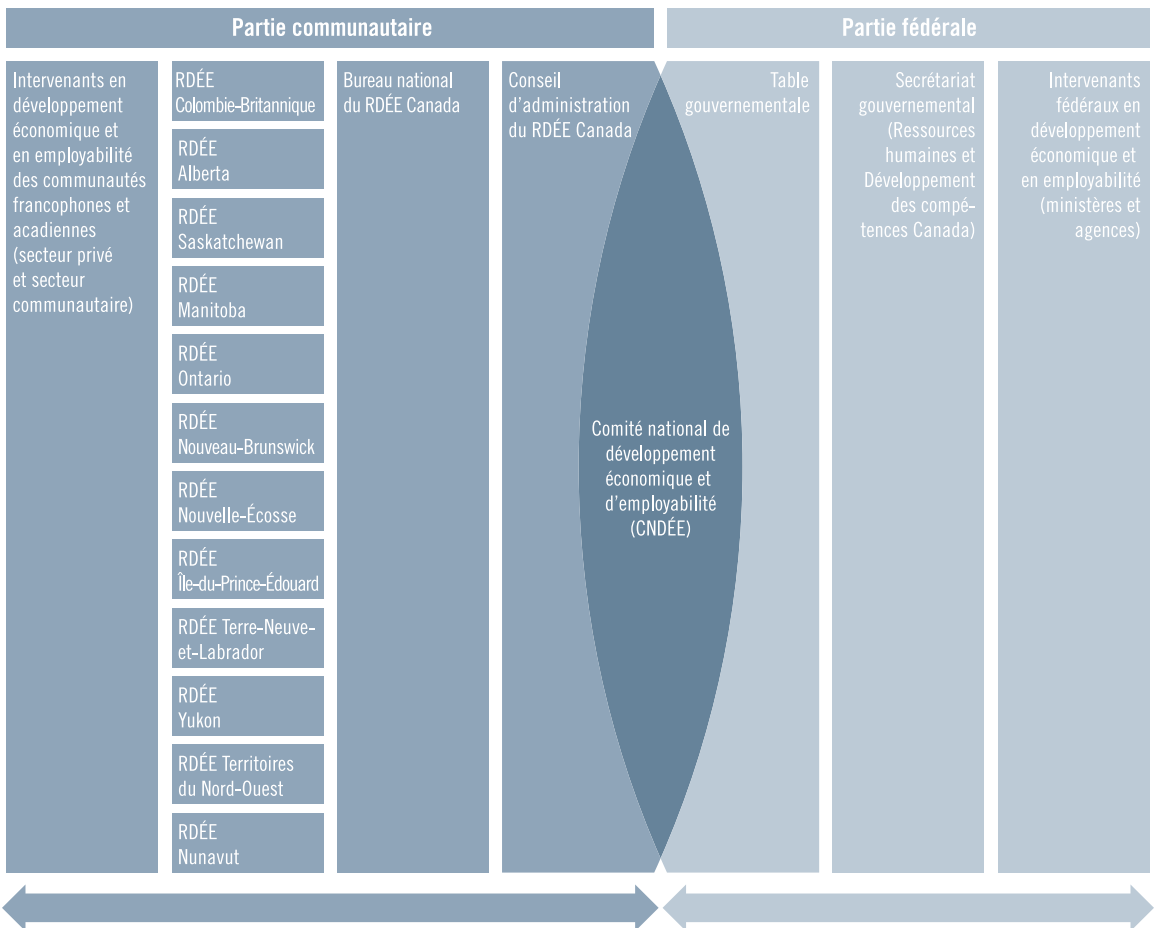
L'atelier sur l'immigration économique voulait sensibiliser les agents du Réseau sur les principaux défis à relever pour recruter des immigrants francophones qualifiés, à favoriser leur intégration économique et leur maintien dans nos communautés francophones ainsi qu'à les mettre en rapport avec des employeurs canadiens. La stratégie globale élaborée par RDÉE Canada pour assurer une meilleure intégration des immigrants francophones dans les marchés du travail des CFA a été présentée.

Le quatrième atelier portait sur la gestion axée sur les résultats. Ses principaux objectifs étaient d'expliquer l'utilisation des données des profils socio-économiques du Réseau ainsi que de définir les données requises pour mesurer les indicateurs de rendement.

Ces quatre sujets vous sont présentés plus en détails dans les pages suivantes.

**NOTRE ORGANISME ASSURE LE
RENFORCEMENT ET LE
RAYONNEMENT DU RÉSEAU
NATIONAL DU RDÉE CANADA
AFIN D'APPUYER À LA CRÉATION
ET COORDINATION DE PROJETS
ÉMANANT DE LA COMMUNAUTÉ
PERMETTANT LE DÉC ET DRH.**

Vue d'ensemble du Réseau



Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE)

Le Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE) est un instrument de rapprochement entre les communautés francophones et acadiennes et le gouvernement du Canada. L'objectif consiste à favoriser le développement économique de la francophonie canadienne.

RDÉE Canada exerce au sein de ce comité son rôle d'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement fédéral en matière de développement économique et d'employabilité pour les communautés francophones en milieu minoritaire au pays. Il conseille le gouvernement afin que les politiques, les programmes et les services soient adaptés pour mieux répondre aux besoins en développement économique de ces communautés.

PARTIE COMMUNAUTAIRE

Conseil d'administration du RDÉE Canada

RDÉE Canada est dirigé par un conseil d'administration composé d'entrepreneurs et de gens issus du monde des affaires. Les membres du conseil représentent les intérêts de l'ensemble des régions du pays : l'Ouest, le Centre, l'Est et le Nord. Leurs connaissances sont d'excellents atouts pour notre Réseau. De plus, leur champ d'expérience apporte un soutien dans l'accomplissement de notre mandat et laisse un héritage durable à la collectivité francophone du Canada.

M. Gilles Croze, coprésident du CNDÉE *
M. Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada *

Région Est

- **M. Jean-Paul Deveau**, Administrateur - Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
- **M. Armand Agabab**, Observateur, Président du RDÉE TNL - St. John's (TNL)
- **M. Bernard Savoie**, Administrateur - Chemin Caissie (Nouveau-Brunswick)
- **Mme Adrienne Godbout**, Administratrice - Grande Digue (Nouveau-Brunswick)

Région Centre

- **M. Pierre Bélanger**, Administrateur - Earlton (Ontario)
- **M. Simon Proulx**, Trésorier - Ottawa (Ontario) *
- **M. Jacques Kenny**, Observateur, Président du RDÉE Ontario - LaSalle (Ontario)
- **M. Collin Bourgeois**, Administrateur - Sturgeon Falls (Ontario)
- **Mme Pascale Harster**, Administratrice - Dundas (Ontario)

Région Ouest

- **M. Gilles Croze**, Président - Delta (Colombie-Britannique) (Coprésident du CNDÉE)
- **Mme Louise Durand**, Vice-présidente - Île-des-Chênes (Manitoba) *
- **M. Michel Matifat**, Observateur, Président du RDÉE C-B. - Vancouver (Colombie-Britannique)
- **Mme Suzanne Corneau**, Administratrice - Calgary (Alberta)

Région Nord

- **Aminata Maiga**, Administratrice - Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

* Membres du comité exécutif du RDÉE Canada

PARTIE FÉDÉRALE

- **M. Michel C. Caron**, coprésident intérimaire du CNDÉE
- **Mme Johanne Bourgeois**, secrétaire générale

Ministère et Agences représentés à la partie fédérale du CNDÉE

Agence de promotion économique du Canada atlantique, M. Kurt Inder, Mme Ghislaine Savoie

Affaires indiennes et du Nord Canada, Mme Anne Scotton

Agriculture et Agroalimentaire Canada, M. Brian Murphy

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, M. Jean Laberge

Fednor (*observateur*), Mme Grace Hodder

Industrie Canada, M. David Gollob

Patrimoine canadien, Mme France Caissy, M. Jérôme Moisan, M. Jean-Yves Cayen

Pêches et Océans Canada, Mme Élise Lavigne, Mme Myriam Trudeau

Ressources humaines et Développement des compétences Canada, M. Michel C. Caron, Mme Johanne Bourgeois, M. Pascal Dubé

Statistique Canada, M. Réjean Lachapelle, Mme Christine Blaser

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Mme Julie Paquette





Équipe du RDÉE Canada



1]



2]



3]



4]



5]

- 1] M. Roger Lavoie
Directeur général
- 2] M. Richard Aubry
Directeur des affaires intergouvernementales
et internationales
- 3] Mme Nathalie Gélinas
Directrice des opérations
- 4] Mme Karine Silva
Directrice des communications
- 5] Mme Julie Dumoulin
Adjointe aux communications

Organisations provinciales et territoriales membres du Réseau

RDÉE Canada travaille de concert avec des organismes provinciaux et territoriaux pour contribuer au développement économique des communautés francophones et acadiennes. Chacun des membres du Réseau est indépendant et constitué en unité de travail. Certains organismes du Réseau ne sont actifs que dans le créneau du développement de l'employabilité et d'autre œuvrent en plus dans le créneau économique. Chacun des organismes suivants a à cœur le développement de ses communautés francophones et déploie beaucoup d'effort pour assurer leur pérennité. Grâce au travail des agents du Réseau, à leur dévouement, à leurs conseils et leurs services d'appui, des projets innovateurs sont créés, et ce, partout dans la francophonie canadienne. RDÉE Canada vous invite à consulter chacun de leur site Web, pour témoigner et apprécier tout leur bon travail et les résultats qui s'en rattachent. Vous constaterez que notre Réseau participe grandement à l'essor économique des communautés francophones et acadiennes!

Conseil de développement économique de la Colombie-Britannique

RDÉE Colombie-Britannique

M. Donald Cyr, directeur général
Tél. : 604 732-3534 / Sans frais : 1 877 732-3534
www.sdecb.com

Conseil de développement économique de l'Alberta

RDÉE Alberta

M. Marc Tremblay, directeur général
Tél. : 780 414-6125 / Sans frais : 1 888 414-6123
www.lecdea.ca

Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

RDÉE Saskatchewan

M. Robert Therrien, directeur général
M. Siriki Diabagaté, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 306 566-6000 / 1 800 670-0879
www.ccs-sk.ca

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba

RDÉE Manitoba

M. Louis Allain, directeur général
Tél. : 204 925-2320 / Sans frais : 1 800 990-2332
www.cdem.com

RDÉE Ontario

Mme Nicole Sauvé, directrice générale
Région Est
Mme Martine Plourde, gestionnaire du RDÉE
Région Centre-Sud-Ouest
Mme Annie Dell, gestionnaire du RDÉE
Région Nord
M. Guy Robichaud, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 613 834-1300
www.rdee-ont.ca

Conseil économique du Nouveau-Brunswick

RDÉE Nouveau-Brunswick

Mme Anne Hébert, directrice générale
Mme Johanne Lévesque, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 506 857-3143
www.rdee-nb.com

Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse

RDÉE Nouvelle-Écosse

Mme Julie Oliver, directrice générale
M. Yvon Samson, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 902 424-7230 / Sans frais : 1 866 552-3363
www.cdene.ns.ca

La Société de développement de la Baie acadienne
RDÉE Île-du-Prince-Édouard
Mme Louise Comeau, directrice générale
M. Francis Thériault, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 902 854-3439 / Sans frais : 1 866 494-3439
www.rdeeipe.ca

RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador
M. Christophe Caron, directeur général
Tél. : 709 726-5976
www.rdeetnl.ca

RDÉE Yukon
Mme Sophie Delaigue, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 867 668-2663
www.rdee-yukon.ca

Conseil de développement économique
des Territoires du Nord-Ouest
RDÉE Territoires du Nord-Ouest
Mme Sylvie Francoeur, directrice générale et
gestionnaire du RDÉE
Tél. : 867 873-5962 / Sans frais : 1 866 849-9139
www.cdetno.com

RDÉE Nunavut
M. Daniel Lamoureux, gestionnaire du RDÉE
Tél. : 867 979-2801
www.definunavut.com

RDÉE Canada vous invite à consulter le RDÉE
de votre province ou territoire afin de voir de quelle
façon notre Réseau peut vous aider.

Contexte des CFA

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES TOTALISENT 1 053 800 FRANCOPHONES DE PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE RÉPARTIS DANS NEUF PROVINCES ET TROIS TERRITOIRES. CES COMMUNAUTÉS REPRÉSENTENT 14 % DU NOMBRE TOTAL DE CANADIENNES ET DE CANADIENS AYANT LE FRANÇAIS COMME PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE.

PRÈS DE 14 % DES FRANCOPHONES HABITENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC, OÙ ILS FORMENT 3,4 % DE LA POPULATION TOTALE DU CANADA.

LE NOMBRE DE FRANCOPHONES DE LANGUE MATERNELLE A BEAUCOUP AUGMENTÉ DEPUIS 1951 À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC : IL EST PASSÉ DE 721 820 À PLUS D'UN MILLION EN 2009.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA (RECENSEMENT 2006)

Des dossiers passionnants et des projets novateurs!

L'immigration économique, la solution à la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée !

RDÉE Canada s'est penché sur le dossier de l'immigration économique, qui constitue une des solutions afin de répondre à la pénurie de la main-d'œuvre et à la relève au sein des entreprises, tout en permettant d'accroître le nombre de francophones qui vivent à l'extérieur du Québec. En effet, le dossier immigration économique est un des éléments de la stratégie d'employabilité du RDÉE Canada, qui s'inscrit dans la Planification stratégique 2008-2013 du Réseau du RDÉE Canada, dans les orientations du ministère de Citoyenneté et Immigration Canada (*Plan stratégique du Comité directeur CIC-CFSM*), et dans le cadre logique du Fonds d'habilitation de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC).

Au cours de la dernière année, RDÉE Canada a élaboré, en collaboration avec ses partenaires, une Stratégie globale en immigration économique, visant à faciliter l'entrée des immigrants formés à l'étranger selon les besoins du marché du travail dans des emplois qui exploitent au maximum leurs compétences et leur expérience.

La démarche préconisée repose sur l'établissement de rapports entre des employeurs et des travailleurs qualifiés éventuels, en d'autres termes, mettre en relation directe l'offre et la demande d'emploi. Elle s'inscrit dans les termes de la mise en œuvre du Protocole d'entente, signé en 2008, entre *RDÉE Canada* et le *Pôle Emploi International Paris (PEI)*. Cette entente leur permet d'unir leurs compétences et leurs moyens afin de faciliter le placement de candidats potentiels francophones qui désirent

s'expatrier au Canada. Le PEI est le département international du service public de l'emploi du gouvernement de la France. Son rôle est de trouver des emplois à des Français voulant travailler à l'étranger. Dès lors, le PEI verra à sélectionner des candidats potentiels aux postes offerts par les entreprises canadiennes.

La stratégie globale comporte 3 volets principaux : Employeurs – sensibilisation, Recrutement, et Recherche.

VOLET] 1 [EMPLOYEURS – SENSIBILISATION

RDÉE Canada et son Réseau visent à améliorer sa capacité de détecter et répondre aux besoins de main-d'œuvre des PME dans les provinces et territoires des RDÉE participants. L'approche vise, entre autres :

- La sensibilisation des employeurs locaux: les RDÉE participants veilleront à sensibiliser la communauté d'affaires sur le bien-fondé économique de l'immigration francophone et l'enrichissement économique que cela représente pour toute la collectivité, tout en détectant et répondant aux besoins de main-d'œuvre des PME.
- L'accompagnement adéquat des entreprises dans leurs démarches de recrutement : les RDÉE participants veilleront, à travers leurs agents d'entreprise, à accompagner et appuyer adéquatement les entreprises dans leurs stratégies d'approche au recrutement.
- La concertation avec le Programme des candidats des provinces (PNP-PCP), pour accélérer l'embauche d'employés qualifiés qui souhaitent s'établir dans une province et devenir résident permanent.



Séance d'information organisée à Destination Canada (Paris, novembre 2009)



Recrutement de potentiels travailleurs au kiosque du RDÉE de l'Île-du-Prince-Édouard (Destination Canada).

En effet, le Volet « Employeur-sensibilisation » dans la stratégie globale permet de propulser le développement économique et la création d'emplois, par la sensibilisation des entreprises ciblées (démarchages, enquêtes, banques de PME, foires d'emplois), l'accompagnement adéquat des PME dans leurs démarches de recrutement (agents d'entreprises), la concertation avec le gouvernement provincial (Programme des candidats des provinces) et les partenaires fédéraux et communautaires d'affaires.

L'approche par projets-pilotes vise à tester des concepts dans le but de dégager de meilleures pratiques et d'appliquer celles-ci à un projet de plus grande envergure. C'est dans cet ordre d'idée que l'initiative nationale peut rejoindre et pourra être comparée à une initiative provinciale.

Le volet s'inscrit bien dans les démarches provinciales et territoriales. En effet, différentes approches furent entreprises en 2009-2010 par les RDÉE de l'Ontario, de l'Alberta (CDÉA) et de Colombie-Britannique (SDÉCB), en collaboration avec RDÉE Canada, visant la facilitation et l'encrage du volet Employeurs-sensibilisation au niveau des RDÉE ciblés.

RÉSULTATS

Le RDÉE de l'Ontario fut financé en 2010 par le Bureau régional de Citoyenneté et immigration Canada (CIC) dans le cadre de ce volet (plus de 800 000 \$ et dotation de 8 spécialistes d'entreprises). Au RDÉE de l'Alberta, une démarche de collaboration a été initiée avec la province et l'organisme espère obtenir des résultats tangibles à moyen terme. Le RDÉE de la Colombie-Britannique est partie prenante avec sa province dans les domaines de l'immigration économique.

Le volet « Employeurs-sensibilisation » est étroitement lié aux volets « Recrutement » et « Recherche ». (Voir points suivants)

**AU COURS DES QUINZE
DERNIÈRES ANNÉES, LE CANADA
A ACCUEILLI PLUS DE 372 000
IMMIGRANTS DE LANGUE
FRANÇAISE, DONT PRÈS DE
77 500 SE SONT INSTALLÉS
AU SEIN DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES ET
ACADIENNES DU CANADA.**

VOLET] 2 [RECRUTEMENT

RDÉE Canada et son Réseau vise la sélection et le recrutement des immigrants qualifiés reçus et potentiels en approche partenariale avec le Bureau des opérations de CIC et en liaison avec des acteurs partenaires externes comme le Pôle Emploi International Paris, l'Ambassade du Canada à Paris, les directions Internationale et celle Immigration de CIC.

RÉSULTATS

Ce volet fut financé en 2009-2010 auprès du Programme d'établissement de CIC, donnant lieu à des activités de promotion, de recrutement et de liaisons partenariales, dans le cadre de la participation à Destination Canada 2009 (information dans les domaines de l'économie et de l'employabilité des CFA aux immigrants éligibles).

VOLET] 3 [RECHERCHE

RDÉE Canada et ses partenaires, en collaboration avec le ministère de CIC et ses partenaires, ont choisie une approche en projet pilote impliquant dans un premier temps quelques RDÉE participants, puis en fonction des résultats atteints, la démarche pourrait être étendue au niveau du Réseau.

En effet, le projet de recherche a eu pour objectif principal d'analyser la faisabilité de trois projets pilotes dans trois villes canadiennes (Toronto, Calgary et Vancouver) visant à faciliter la venue et l'insertion économique d'immigrants d'expression française au Canada, en dehors du Québec, par la constitution d'une Banque d'offres d'emploi authentifiées. Cette banque informatisée aura comme fonction principale de mettre en relation directe les Offres d'emploi authentifiées provenant des employeurs des provinces et territoires (hors Québec) du Canada avec les Demandes d'emploi qualifiées des candidats francophones du Pôle Emploi International.

La Banque proprement dite, régie par des protocoles et procédures déterminés, est alimentée d'offres d'emplois authentifiées (c.-à-d. des offres réelles faites par les entreprises et authentifiées, puisqu'elles auront passées selon les exigences, à travers toutes les autorisations provinciales et fédérales canadiennes)

qui seront saisies sur un site sécurisé dédié, à partir du site du RDÉE Canada (www.rdee.ca) par des agents d'entreprises au sein des RDÉE² (en l'occurrence dans le cas présent des projets pilotes par ceux de la C.-B., de l'Alberta, et de l'Ontario avec l'intention d'étendre à l'avenir les projets pilotes à l'ensemble du Réseau). Ces offres seront également en directe et en continue sur le site du Pôle Emploi International afin qu'elles rencontrent les demandes d'emploi (candidats potentiels pour chaque offre). La liste des candidats potentiels sera ensuite réacheminée aux RDÉE participants afin de proposer les candidatures aux entreprises, en approche partenariale selon les stratégies convenues.

À noter que seuls les personnes concernées dans la mise en relation des demandes et des offres (les entrepreneurs par le biais des RDÉE provinciaux et territoriaux ainsi que le Pôle Emploi International) auront accès à cette banque d'offres d'emploi authentifiées au www.rdee.ca, avec un accès sécurisé préalablement donné par RDÉE Canada.

RÉSULTATS

Ce volet fut financé en 2009-2010 par le Programme d'établissement de Citoyenneté et Immigration Canada. Les résultats des trois projets pilotes – Toronto, Calgary et Vancouver sont :

1] Cette Banque pilote fut testée et alimentée à partir de trois villes canadiennes (Toronto, Calgary, Vancouver) sur une population de 10 142 entreprises sélectionnées, ayant potentiellement des besoins de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs recherchés et répondant aux secteurs des candidatures du Pôle Emploi. Le nombre d'entreprises sondées s'est fait par ville au prorata de la population des trois provinces qui regroupent ces villes, soient 2 243 entreprises pour Vancouver, 2 842 pour Calgary, et 5 057 pour Toronto. En plus de l'enquête directe, chaque RDÉE concerné et selon ses possibilités, communiqua directement avec leurs réseaux d'entreprises avec les outils et questionnaires élaborés.

Les données de sortie du sondage en ligne démontrent un intérêt pour le projet, les résultats préliminaires révèlent que quatorze (14) entreprises (regroupant 88



(De gauche à droite) : M. Richard Aubry, directeur des affaires intergouvernementales et internationales du RDÉE Canada, M. Stève Gentili, Président du Forum Francophone des Affaires, M. Robert Djellal, Conseiller auprès du ministre en charge de l'intégration et du développement solidaire, M. Gilles Croze, président du RDÉE Canada, M. Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada lors d'une mission économique.



(De gauche à droite) : M. Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada, M. Gérard Larcher, président du Sénat, M. Richard Aubry, directeur des affaires intergouvernementales et internationales du RDÉE Canada, Mme Karine Silva, directrice des communications du RDÉE Canada.

postes) acceptent d'être contactées pour poursuivre les démarches de validation. Il y aurait un potentiel de 88 postes qualifiés (niveau « Cadres ») à doter (d'ici 3 mois), dont la moitié se retrouve parmi deux secteurs : le secteur des affaires, finances et administration, et le secteur des ventes et services. Cependant, le secteur de la santé, pourtant un secteur hautement ciblé par cette enquête, ne représente que 3% des 88 emplois à combler. Cela peut entre autres s'expliquer par les barrières à l'entrée des professions de santé.

Note : Il faut toutefois reconnaître que la présentation des résultats de cette enquête doit attendre le suivi fait auprès des entreprises. Seule cette démarche permettra de déterminer le nombre de postes comblés par l'entremise de cette démarche. Le suivi aux entreprises permettra aussi de mettre en banque des entreprises qui désirent être contactées dans le futur pour des besoins en main-d'œuvre à venir. Finalement, d'autres résultats sont attendus à la suite d'une visite-terrain de certains acteurs.

2] RDÉE Canada et le Forum Francophone des Affaires (www.ffa-int.org), en partenariat avec le Pôle Emploi International Paris, ont procédé le 29 mars 2010 au lancement de la Banque d'offres d'emploi authentifiées. Ce projet est soutenu également par l'Organisation internationale de la francophonie; par les ministres français de la Coopération et de la Francophonie; celui de l'Immigration et de l'Intégration, de l'Identité nationale et du

Développement solidaire; celui du Travail et des Affaires sociales; ainsi que le Secrétariat français chargé de l'emploi; par l'Ambassade du Canada en France; ainsi que l'Ambassade de France au Canada.

3] Les trois projets pilotes permettent non seulement d'alimenter la Banque d'offres d'emploi authentifiées (puisque les offres d'emploi des entreprises canadiennes doivent être authentifiées), mais également de tester une méthodologie et d'en affiner, au besoin, les approches différenciées qui pourront être utilisées afin de mettre en place d'autres projets dans d'autres villes canadiennes.

« À ce jour, cette initiative aura permis de prendre des contacts dans les secteurs touristiques et de l'ingénierie dans lesquels il y a besoin réel en main-d'œuvre. Le RDÉE de l'Alberta bénéficie pleinement de cette initiative. En effet, le monde entrepreneurial d'ici a un interlocuteur direct à travers nous », mentionne Marie-Laure Polydore, Agente de développement économique au Conseil de développement économique de l'Alberta (RDÉE Alberta).

² Il est important dans l'avenir, que certains RDÉE reçoivent un financement, si ce n'est déjà fait ou en cours, du ministère CIC et/ou de leurs provinces afin qu'ils se dotent d'agents d'entreprises (qui travailleront directement avec les entreprises dans le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée et en lien avec les provinces et les partenaires) et qu'ils puissent faire des événements de sensibilisation auprès des entreprises sur le recrutement international. C'est un élément important du mécanisme puisque ces agents saisiront à termes directement les offres d'emploi authentifiées sur le site sécurisé.

Une entente internationale a été signée pour vitaliser l'économie des CFA et de l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon

RDÉE Canada ainsi que la SODEPAR (Société de Développement et de Promotion de l'Archipel Saint-Pierre et Miquelon) ont ratifié un protocole d'entente en mai 2009 afin de formaliser les liens de collaboration et de renforcement mutuel entre les deux partenaires. L'objectif de cette entente consiste à faciliter la consolidation d'un réseau francophone à l'échelle internationale afin de maximiser l'impact sur la vitalité économique de Saint-Pierre et Miquelon et des communautés francophones et acadiennes du Canada. Ces deux parties se sont engagées à mettre en commun leurs expériences pour le bien des communautés francophones.

Le président du RDÉE Canada, M. Gilles Croze, accompagné de son directeur général, M. Roger Lavoie, et M. Stéphane Artano, président du Conseil Territorial et président Directeur Général de la SODEPAR, accompagné à son tour de M. Thierry Baslé, directeur du développement économique de la SODEPAR ont signé cette entente à l'Ambassade de France à Ottawa en présence de nombreux invités d'honneur, notamment, M. François Delattre, Ambassadeur de la France au Canada, M. le Sénateur Gérald Comeau, M. le Sénateur Denis Detcheverry, M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, M. François Guimont, sous-ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que Mme Carmen Sylvain, directrice générale de l'Union Européenne au MAECI.

« Nous sommes en relation avec la SODEPAR depuis près de 2 ans. La signature de ce protocole d'entente représente un moyen de formaliser cette association. Nos deux organismes sont particulièrement actifs dans le dossier du développement économique. Ensemble, nous voulons faire bénéficier les PME

francophones et acadiennes du Réseau d'une porte d'entrée officialisée de l'Europe et vice versa à travers Saint-Pierre et Miquelon », mentionnait Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada.

« Comme l'ont réaffirmé à plusieurs reprises le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, et le Premier Ministre canadien, M. Stephen Harper, la France et le Canada partagent la conviction que le développement de Saint-Pierre et Miquelon passe par sa bonne intégration économique dans son environnement régional. C'est pourquoi la coopération avec le Canada est pour nous prioritaire à tous égards. Nous recherchons un développement conjoint et mutuellement avantageux, gagnant-gagnant. La mise en réseau, l'échange d'information et des bonnes pratiques, la création d'entreprises sont autant d'objectifs que RDÉE Canada et la SODEPAR ont en commun. Cette entente va vous permettre de travailler mieux encore ensemble en ce sens, afin de créer une vraie communauté d'affaire francophone où Saint-Pierre et Miquelon aura sa place, toute sa place, aux côtés de ses voisins et partenaires canadiens », a mentionné M. François Delattre, Ambassadeur de la France au Canada.

Tel que souhaité par M. Artano et M. Croze, cette collaboration se traduit concrètement depuis quelques mois par la réalisation encourageant les échanges et les transferts de connaissances de chacune des parties signataires.



(De gauche à droite) : M. Roger Lavoie et M. Gilles Croze du RDÉE Canada, M. François Delattre, Ambassadeur de la France au Canada, M. Stéphane Artano et M. Thierry Baslé de la SODEPAR, lors de l'événement organisé à l'Ambassade de France pour la signature du protocole d'entente.



M. Stéphane Artano, président du Conseil Territorial et président directeur général de la SODEPAR et M. Gilles Croze, président du RDÉE Canada signent le protocole d'entente.

[À TITRE D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE]

Le protocole d'entente prévoit des domaines de collaboration, notamment :

- la gestion des connaissances et l'apprentissage organisationnel, pouvant par exemple correspondre à des échanges de services de veille stratégique, des partages d'outils, une collaboration au perfectionnement professionnel;
- la recherche, le développement et la réalisation d'études conjointes;
- les communications et le marketing. Les partenaires pourraient, dans ce cadre, partager leurs outils de communication, s'échanger des informations pour tout ce qui concerne les relations de presse, les médias ; servir d'interface avec les acteurs économiques et institutionnels;
- la création d'un contexte économique favorable au développement des affaires à Saint-Pierre et Miquelon et dans les communautés francophones du Canada, pouvant consister en un développement des échanges économiques entre les partenaires et leurs propres réseaux – Canada, France, Pays et Territoires d'Outre-Mer;
- il s'agira dans ce cadre d'informer les différents publics des potentiels économiques produits dans l'Archipel et dans la communauté francophone canadienne, d'informer les entreprises en matière réglementaire, fiscale et institutionnelle, d'épauler les porteurs de projets viables et de susciter et favoriser l'implantation nouvelles d'entreprises;
- la gestion administrative – développement conjoint d'outils de gestion, soumissions de demandes de financement conjointe aux bailleurs de fonds.



(De gauche à droite) : Mme Karine Silva, directrice des communications du RDÉE Canada, M. Gilles Croze, président du RDÉE Canada, M. Marcel-Pierre Cléach, Sénateur de la Sarthe, M. Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada, M. Richard Aubry, directeur des affaires intergouvernementales et internationales du RDÉE Canada, Mme Stéphanie Bowring, Assistante parlementaire de M. Denis Detchevery, Sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, lors d'une mission économique tenue à Paris en 2009.

Mission économique sur l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon : porte d'entrée sur l'Europe pour les PME canadiennes

Dans l'esprit du protocole signé en mai 2009, une première mission économique a été effectuée le mois suivant, et avait pour but de mobiliser les partenaires et les acteurs pressentis. Dès lors, cette visite avait provoqué une réflexion sur les différents mécanismes et processus de mise en marché à disposition afin d'établir le Bureau de Marketing et de la Mise en Marché (B3M SPM).

Une seconde mission économique a eu lieu sur l'Archipel au mois de septembre 2009. RDÉE Canada ainsi que deux entrepreneurs francophones canadiens se sont rendus sur l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon dans le cadre du projet du « *B3M SPM* » du 14 au 18 septembre dernier.

Cette mission économique, organisée en collaboration avec RDÉE Canada et le Conseil Territorial de SPM, appuyé de la SODEPAR, voulait permettre de faciliter l'ouverture des marchés européens pour les entrepreneurs francophones canadiens, en passant par Saint-Pierre et Miquelon. L'Archipel offre différents avantages : sa position stratégique en Amérique du Nord en fait la porte d'entrée de l'Europe; sa fiscalité concurrentielle; la qualité de sa main-d'œuvre; la proximité, la disponibilité et l'expertise de son administration publique ainsi que la relative facilité de créer une société en peu de temps et à peu de frais.

Lors de cette mission-ci, deux entrepreneurs ontariens, qui souhaitent exporter sur les marchés cibles européens, ont participé de façon active à cette mise à l'essai de l'avantage Saint-Pierre et Miquelon (l'entreprise de Bisons du Nord - élevage et commerce de produits alimentaires ainsi que l'entreprise SOLEXOM Inc. - produits langagiers).

Des ateliers opérationnels et des rencontres de travail ciblés se sont tenus lors de cette phase favorisant le dialogue et l'échange entre les parties prenantes. Cette mission a permis de mettre en place le mécanisme de mise en marché sur des « cas concrets » en fonction des besoins, possibilités et contraintes. Les points principaux suivants ont été traités : défiscalisation, code local d'aide à l'investissement, aide au fond de roulement, dérogations douanières, code du travail applicable à Saint-Pierre et Miquelon, visas et normes françaises et européennes pour la consommation des denrées alimentaires. De plus, les deux entrepreneurs canadiens ont été mis en relations avec des gens d'affaires de l'Archipel en vue d'une association d'affaires éventuelle.

Le rôle du RDÉE Canada a été aussi d'accompagner les PME pour qu'ils puissent réaliser concrètement des partenariats d'affaires et percer le marché Européen.



(De gauche à droite) : Armand Agabab, Président sortant du RDÉE Terre-Neuve et Labrador, Roger Lavoie, Directeur général du RDÉE Canada, Karine Silva, Directrice des communications du RDÉE Canada, Thierry Basle, Directeur du développement économique de la SODEPAR, Pierre Bélanger, Propriétaire de Bisons du Nord, Ludovic Guerpillon, Président de SOLEXOM Inc., Richard Aubry, Directeur des affaires intergouvernementales et internationales du RDÉE Canada lors d'une mission exploratoire à Saint-Pierre et Miquelon.



Séance de présentation «Contexte économique, commercial et réglementaire et les avantages d'une implantation à Saint-Pierre et Miquelon».



Séance de présentation «Contexte économique, commercial et réglementaire et les avantages d'une implantation à Saint-Pierre et Miquelon». (À droite: M. Stéphane Artano, Président du Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon).



M. Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada, en entrevue télévisée (Réseau France Outremer - RFO, Saint-Pierre et Miquelon).



M. Ludovic Guerpillon, Président de SOLEXOM Inc.



M. Pierre Bélanger - Propriétaire de Bisons du Nord.

Espace économique francophone canadien : Vous parlez français? Parlons affaires!



Espace économique francophone canadien

L'Espace économique francophone canadien (EÉFC), initiative développée par RDÉE Canada et le Réseau des SADC du Québec, a comme mission de favoriser la croissance économique des entreprises franco-phones au Canada et à l'international* et de permettre aux entrepreneurs francophones de mieux se positionner et d'offrir une contribution accrue à l'économie de leurs communautés respectives, résultants du partage de l'expertise, des occasions d'affaires, des marchés et de la découverte de la complémentarité de leur potentiel.

L'Espace économique francophone canadien répond à la nécessité d'aménager un espace au bénéfice des entrepreneurs francophones. Il représente une nouvelle avenue pour les entrepreneurs francophones qui désirent démarrer des entreprises, faire des affaires en français et qui ont des projets de développement économique en français.

* Par le biais de notre initiative du *Bureau du marketing et de la mise en marché de Saint-Pierre et Miquelon (B3M SPM)* – qui veut faciliter les relations et échanges commerciaux entre les milieux d'affaires et PME des CFA et l'étranger en faisant profiter nos PME de l'avantage en passant par cet Archipel.

Les principaux services offerts et activités organisées par cette initiative sont :

- L'identification d'occasions d'affaires.
- La stratégie d'accompagnement auprès des entrepreneurs.

- Le jumelage et création de consortiums entre entrepreneurs francophones.
- Le réseautage entre les organisations membres de nos deux réseaux dans le but de favoriser les échanges entre les entreprises.

Des dizaines d'entreprises ont pu bénéficier de l'expertise de nos deux réseaux économiques pour conclure des échanges et occasions d'affaires depuis 2007 mais ces initiatives font bénéficier des centaines de personnes (créations d'emplois).

Quelques exemples d'impacts économiques et d'histoires à succès sur certaines entreprises :

- JABNEEL Construction, firme de construction de maisons pré-usinées québécoise, s'est établie à Lamont en Alberta en 2007. Grâce aux échanges réalisés dans le cadre de notre initiative, JABNEEL a généré un chiffre d'affaires d'environ douze millions de dollars. L'entreprise a créé 4 emplois et a embauché des équipes à contrat dans le domaine de la construction.

Suite à des investissements majeurs, la compagnie a présenté un projet de développement d'une communauté semi-rurale. Prévisions d'affaires : le projet est de l'ordre de 90 millions \$ sur 5 à 10 ans.

- Délégation de 6 personnes de la Saskatchewan en Gaspésie du 2 au 5 mars 2009. Les secteurs ciblés étaient ceux de l'énergie éolienne, l'agroalimentaire, le tourisme et la transformation des produits de la pêche. Cette mission a favorisé la mise sur pied de partenariats entre les entrepreneurs et les leaders économiques et le développement de nouveaux projets d'alliance stratégique.

- Délégation de 6 personnes de la Haute-Gaspésie en Saskatchewan, du 1er au 5 mars 2010 spécialisée dans la transformation des produits de la mer. Les entreprises gaspésiennes Cusimer, Atkins et frères et Les Crustacés des Monts ont entrepris de nouvelles alliances commerciales visant la commercialisation de leurs produits. Ces entreprises embauchent 120 employés.

« L'Espace vise de façon plus particulière à aider les entrepreneurs francophones canadiens à profiter d'occasions d'affaires ainsi qu'à accéder à des marchés et à des réseaux d'affaires au Canada et à l'étranger. Il est primordial de faire savoir aux gens qu'il est possible de faire affaires en français partout au Canada », a mentionné Roger Lavoie, directeur général du RDÉE Canada.

CETTE INITIATIVE FAIT UNE DIFFÉRENCE !

- E-Mission Free, une compagnie manitobaine œuvrant dans le secteur des technologies environnementales, a découvert plusieurs clients potentiels dans la région de Granby. Des pourparlers très sérieux sont en cours pour la vente de produits au Québec, ce qui représenterait jusqu'à 2,5 millions \$ de ventes au cours des 3 à 5 prochaines années. Les deux entreprises sont en discussions pour créer une alliance stratégique, ce qui engendrerait la construction d'une usine en sol québécois: les retombées se chiffrent à plusieurs dizaines de millions.
- Une délégation de 5 entreprises manitobaines s'est rendue à Granby en mars 2010. JR Stephenson inc. du Manitoba a conclu un partenariat avec la compagnie CSTM de Granby, afin de faciliter la réalisation d'un très important contrat. Au cours des 3 à 5 prochaines années, la compagnie manitobaine prévoit que ce partenariat pourrait représenter des ventes additionnelles de 1 à 5 millions.
- Amélioration de l'offre de services en français pour les communautés d'affaires francophones.
- Augmentation du nombre d'échanges et d'alliances entre les PME francophones desservies par nos Réseaux.
- Complémentarité et compatibilité sectorielle entre les entreprises du Québec et celles des CFA.
- Augmentation du nombre de soumissions de petites entreprises francophones sur des appels d'offres privés et publics.
- Augmentation du nombre de soumissions gagnantes.
- Augmentation des connaissances et notre capacité à identifier les secteurs et les PME à haut potentiel d'échanges commerciaux et d'alliances.
- Augmentation de la notoriété de l'entrepreneuriat francophone au Canada.
- Accroissement du volume d'affaires entre les PME francophones desservies par nos réseaux.

NOTRE RÉSEAU VEUT METTRE EN VALEUR LE DYNAMISME DES PME FRANCOPHONES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE ET AINSI SOULIGNER LE FAIT QUE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE REPRÉSENTE UNE VALEUR AJOUTÉE DANS CHACUNE DES PROVINCES ET TERRITOIRES. LES PME SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES À CRÉER DES EMPLOIS ET À DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE AU PAYS. LEUR MULTIPLICATION EST CERTES UN GAGE DE PROSPÉRITÉ POUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES ET POUR LE CANADA DANS SON ENSEMBLE.

Industrie verte : *Un Réseau VERT l'avenir!*

Lors de la rencontre des directions générales en mars 2010, il a été convenu que le Réseau du RDÉE Canada allait s'engager dans une stratégie nationale du développement de l'industrie verte. Afin de réaliser cette stratégie nationale, il fut également convenu de mettre en place un groupe de travail sur les enjeux économiques de l'industrie verte regroupant les intervenants des RDÉE intéressés par cette problématique.

Ce groupe a été formé au cours de l'année 2010 et il sera chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de l'industrie verte à l'échelle régionale et de favoriser la concertation entre les intervenants des différentes régions.

Nous partons du principe que les objectifs de protection de l'environnement, de la croissance économique et de l'emploi peuvent être atteints en même temps. La clé pour promouvoir une économie verte réside dans la participation orchestrée des PME francophones et acadiennes. Consommer moins d'énergie, polluer moins l'air, l'eau et les sols et traiter ces pollutions nécessitera des solutions innovantes dans les PME y compris celles des communautés francophones et acadiennes du Canada. Pour pouvoir profiter du potentiel que représente l'industrie verte, nous devons tout mettre en œuvre pour y positionner nos PME. L'industrie verte comprend, entre autres, les secteurs liés à l'énergie éolienne, solaire, la bioénergie, l'énergie océanique, le transport vert, les édifices verts et les matériaux verts. L'industrie verte génère de nouvelles possibilités de revenus, comme le développement de produits plus efficaces, des technologies propres et des solutions informatiques novatrices.

Selon une étude de l'Organisation internationale du travail², environ une centaine de millions d'emplois sont aujourd'hui générés par les énergies renouvelables, les activités de recyclage, de traitements des déchets, les nouveaux modes de construction... et toutes ces activités sont en forte croissance. Cela laisse présager une pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur pour les prochaines années. Le marché des produits et des services environnementaux était évalué à 1 370 milliards de dollars par an en 2008. Il devrait doubler d'ici à 2020. Le secteur des énergies renouvelables crée déjà, au niveau mondial, plus de nouveaux

postes que ceux générés chaque année par les secteurs produisant de l'énergie à partir de ressources fossiles. Selon l'Organisation pour les carrières en environnement Canada (ECO Canada) la croissance du nombre estimé d'emplois en environnement en Ontario devrait être le triple de celle du nombre des autres emplois, entre 2006 et 2011³.

Dans une perspective large, l'emploi sera affecté d'au moins quatre manières par l'orientation de l'économie verte :

- Des emplois supplémentaires seront créés – par ex. dans la mise au point de procédés de contrôle anti-pollution ajoutée aux équipements de production existants.
- Certains emplois seront remplacés – par ex. avec la mutation des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, ou de l'enfouissement et de l'incinération des déchets à leur recyclage.
- Certains emplois seront définitivement supprimés – par ex. lorsque certains emballages sont écartés ou interdits et leur production stoppée.
- De nombreuses professions existantes (comme les plombiers, les électriciens, les métallurgistes et les ouvriers de la construction) seront transformées et redéfinies en fonction de l'écologisation des qualifications, des méthodes de travail et des profils.

D'où l'importance de mettre en place des stratégies afin de redéployer les travailleurs appartenant à un secteur économique en déclin, à renforcer les compétences des travailleurs actuels ou encore à combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en ayant recours, entre autres, à l'immigration économique.

Quel doit être le profil de cette industrie verte des communautés francophones et acadiennes de l'avenir et que faire pour le réaliser? Quel parcours devons-nous emprunter? Quels défis devons-nous relever? Quel rôle les gouvernements et les PME francophones et acadiennes doivent-ils assumer pour concrétiser cette vision? Comment renforcer (verdir) le tissu de PME francophones et acadiennes? Autant de questions qui pourront orienter les discussions de ce groupe de travail sur les enjeux économiques de l'industrie verte dans les communautés francophones et acadiennes.

82 % des dirigeants canadiens croient que la lutte aux changements climatiques s'impose de nos jours et prévoient une hausse immédiate des dépenses pour les initiatives liées aux changements climatiques.

71 % ayant révélé que leur société est déjà dotée d'un plan général de lutte aux changements climatiques visant les principaux inducteurs de l'entreprise, et un autre 11 % prévoyant la mise en place d'un tel plan dans les 12 prochains mois.

Tandis que 70 % des personnes interrogées à l'échelle mondiale prévoient que les dépenses de leur société consacrées aux initiatives liées aux changements climatiques augmenteront au cours des deux prochaines années, 82 % des compagnies canadiennes prévoient augmenter leurs dépenses à ce chapitre.

L'investissement sera considérable, près de la moitié des répondants canadiens prévoyant dépenser entre 0,5 % et plus de 5 % de leurs revenus pour les initiatives liées aux changements climatiques. Pour une société de 1 milliard de dollars américains, cela représente une dépense prévue de 5 à 50 millions de dollars américains par année¹.

¹ Ernst & Young, Action amid uncertainty: the business response to climate change, May 2010

² OIT, Emplois verts, faits et chiffres, septembre 2008

³ Eco, transition du marché du travail : un remède pour les pénuries de main-d'œuvre en environnement, Calgary, 2007, p.7

Mesures du rendement

Les mesures du rendement en fonction du Fonds d'habilitation et de l'Initiative de développement économique de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013, revêtent une importance primordiale pour le développement économique des CFA.

Ces mesures sont ancrées dans la Feuille route pour la dualité linguistique canadienne qui veut « tirer profit des avantages économiques de la dualité linguistique et renforcer l'appui au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire ». Le développement économique constitue l'un des cinq secteurs prioritaires d'investissement et l'un des cinq domaines d'action gouvernementale de la Feuille de route. Pour les Canadiens, le Fonds d'habilitation représente un appui continu pour le développement de l'économie et du marché du travail des CFA au moyen de partenariats, de plans de développement et du renforcement des capacités. Comptant à son actif deux langues d'envergure internationale, le Canada

est à l'avant-plan des sociétés dont les économies sont axées sur le savoir. Cet atout permet aux entreprises canadiennes d'avoir un meilleur accès aux marchés et aux partenaires à l'échelle internationale.

Dans le cadre de la Feuille de route, le gouvernement met en place l'Initiative de développement économique pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences en affaires par les membres des communautés. Pour les Canadiens, cela représentera un développement économique à la mesure de leurs besoins régionaux par l'innovation, l'entrepreneuriat, les partenariats et la diversification des activités économiques. Les Canadiens compteront ainsi à leur actif des entreprises canadiennes chefs de file de l'industrie et concurrentielles à l'échelle internationale. De plus, chacune des institutions fédérales à vocation économique a comme responsabilité de concevoir et de mettre en place des mesures positives pour soutenir le développement économique des communautés francophones en situation minoritaire.

Certains principes directeurs du cadre de mesure du rendement ont été établis suite à une rencontre réunissant l'ensemble des gestionnaires et des présidents du Réseau du RDÉE Canada :



- 1] Les présidents des conseils d'administration du Réseau valorisent des pratiques et des mesures du rendement communes et comparables;
- 2] Ces mesures communes du rendement doivent respecter la diversité et les particularités provinciales et territoriales;
- 3] La mesure du rendement peut engendrer des conséquences positives et négatives qui doivent être justifiées et validées;

- 4] La mesure du rendement doit être équitable, axée sur le bien-être et orientée vers une approche d'amélioration du rendement;
- 5] La mesure du rendement est ancrée dans l'approche d'autogestion et d'auto-responsabilisation des RDÉE et elle est également ancrée dans le principe de responsabilité collective du rendement pour l'ensemble du Réseau des RDÉE, de laquelle découle l'accord d'appui mutuel et d'intervention dans les cas de rendement insuffisant.

Base de données

Au courant de l'année 2009-2010, RDÉE Canada a alimenté et mis à jour une base de données d'envergure nationale. Les activités des RDÉE provinciales et territoriales s'y retrouvent et y sont classées. Cette base de données contient beaucoup d'information sur les activités réalisées au sein des CFA. Elle est avant tout un outil de collecte de données mais sert notamment à l'échange de meilleures pratiques entre les agents du Réseau.

Dans la prochaine année, la base de données du Réseau du RDÉE Canada changera pour se mettre à l'heure des mesures du rendement. Ce projet rassembleur permettra d'extraire de plus amples données quantitatives issues des communautés francophones et acadiennes. Elle nous permettra notamment de partager le savoir entre les acteurs communautaires via une librairie virtuelle de niveau nationale. Depuis maintenant 13 ans, notre Réseau agit et favorise l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Nous voulons donc permettre aux instances gouvernementales, communautaires et privées d'avoir accès à des résultats concrets qui mèneront à des programmes et services pour le bien des communautés de langue française du Canada. RDÉE Canada souhaite devenir un chef de file au Canada en matière de collecte de données et en production de résultats directs.



RDÉE Canada aux Jeux Olympiques de Vancouver 2010!

RDÉE Canada a profité des Jeux olympiques de Vancouver, qui se sont déroulés du 12 au 28 février dernier, pour promouvoir l'ensemble de son Réseau et quelques-uns de ses projets. Notre organisme est heureux d'avoir pu promouvoir le développement économique francophone canadien au Pavillon agrotouristique de la Place de la Francophonie 2010. Aussi, notre présence était une occasion en or pour faire la promotion du rôle que nous jouons pour favoriser l'intégration économique des immigrants d'expression française au Canada. Il est primordial de promouvoir le fait qu'il est possible de travailler en français dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, réalité souvent méconnue.

**CE FUT UNE BELLE OCCASION
DE PROMOUVOIR LES ATTRAITS
TOURISTIQUES FRANCOPHONES
DE NOTRE PAYS, CE QUI A
UN EFFET DIRECT SUR LES
PROMOTEURS TOURISTIQUES
FRANCOPHONES**

De plus, l'un de ses partenaires, la Société de Développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB) a joué un rôle exceptionnel lors de cet événement à déploiement international. La SDECB a favorisé de façon remarquable la participation des francophones au Pavillon Agrotouristique, situé à la Place de la Francophonie. Grâce à leurs efforts armés à ceux du Corridor touristique de l'Ouest, les 4 RDÉE de l'Ouest (Société de développement de la Colombie-Britannique, Conseil de développement économique de l'Alberta, Conseil de la coopération de la Saskatchewan et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba) ont pu présenter leurs attraits touristiques aux quelques dizaines de milliers de touristes venus découvrir nos merveilles canadiennes. «Ce fut une belle occasion de promouvoir les attraits touristiques francophones de notre pays, ce qui a un effet direct sur les promoteurs touristiques francophones», mentionnait Gilles Croze, président du RDÉE Canada.

En reconnaissance de l'excellence entrepreneuriale dans les communautés francophones et acadiennes

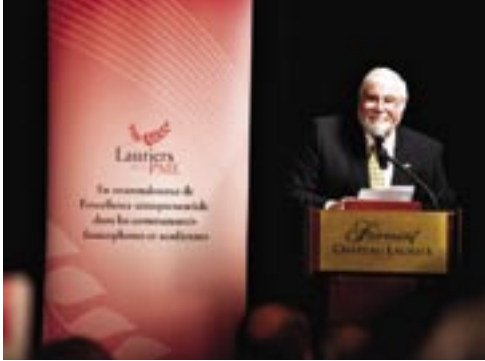


RDÉE Canada a tenu, le 7 novembre 2009, à Ottawa, le gala de remise des prix de la 5e édition du concours des Lauriers de la PME. Ce concours national, qui a lieu à tous les deux ans, met en valeur l'entrepreneuriat francophone dans l'économie canadienne. À cette occasion, quelques 300 convives, parmi lesquels se retrouvaient les représentants des 40 entreprises en nomination, provenant de 9 provinces et 3 territoires au Canada, les partenaires publics et privés ainsi que les membres du Réseau, s'étaient donné rendez-vous à l'hôtel Fairmont Château Laurier pour cet événement d'envergure.

«Le concours des Lauriers de la PME met en valeur l'importance des entreprises francophones à l'extérieur du Québec dans l'économie canadienne. Ces entreprises appuient sans aucun doute les efforts de développement économique communautaire et cultivent un milieu de travail où le personnel peut s'épanouir et se perfectionner.

Bref, ce sont des entreprises phares, celles dont la réussite sert de modèle à d'autres qui rêvent d'obtenir autant de succès. Leur multiplication est gage de prospérité pour les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada», a mentionné monsieur Croze, président du RDÉE Canada, lors du lancement du concours en février 2009.

M. Croze s'est aussi dit *«ravi de voir à quel point les finalistes illustrent très bien la vitalité de l'esprit entrepreneurial que l'on retrouve dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire au Canada»*. Les gens présents à l'événement ont donc pu voir quatre entreprises se mériter un lauréat dans une des catégories suivantes : Entreprise de transformation, Entreprise de services commerciaux, Entreprise de services spécialisés et finalement Micro-entreprise.



**RDÉE CANADA TIENT À
FÉLICITER TOUS LES LAURÉATS
MAIS ÉGALEMENT TOUS LES
FINALISTES QUI ONT SOUMIS
LEUR CANDIDATURE POUR LE
CONCOURS DES LAURIERS DE
LA PME 2009 !**

Lauréats

Dans la catégorie **Entreprise de transformation**, le prix a été décerné à **A.F. THERIAULT & FILS LTÉE** de Baie Ste-Marie, en Nouvelle-Écosse. Cette entreprise a été établie en 1938 par Augustin Theriault et est qualifiée comme un des plus grands chantiers maritimes privés dans la région Atlantique en termes de construction et de réparation de bateaux.



Mme Christine Thériault, Mme Aimée Thériault, M. Arthur Thériault et M. Gilles Thériault recevant leur Laurier de M. Kurt Inder, Gestionnaire, Langues officielles et multiculturalisme à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

« Nous sommes convaincus que le concours dans son ensemble est un gage de crédibilité. Nous planifions faire de la promotion auprès de notre marché, aussi bien les gouvernements que le secteur privé, à l'effet que nous avons gagné un prix de niveau national dans la catégorie entreprise de transformation ».

Gilles Thériault

C'est **DOLYNNY PHARMACY HOLDINGS «SHOPPERS DRUG MART»** de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, qui a reçu la palme dans la catégorie **Entreprise de services commerciaux**. L'entreprise a su se démarquer par un service qualifié d'avant-gardiste puisque son propriétaire, Darryl Dollyny, a intégré des services de livraison de médicaments gratuits et de support aux professionnels de la santé dans l'ensemble des communautés du Nord du territoire.



Mme Cindy Dolynny et M. Daryl Dolynny recevant leur Laurier de Mme Denise Deschamps (à gauche), Agente des initiatives et responsable de l'initiative de développement économique à Fed/Nor Industrie Canada.

« Ce concours est très motivant et donne l'occasion de parler en français. Suite au prix, les journaux de la province (autant francophones qu'anglophones) ont fait de la promotion sur le fait que nous sommes une entreprise francophone. »

Darryl Dolynny

Le Lauréat dans la catégorie **Entreprise de services spécialisés** est **LAFLÈCHE ENVIRONMENTAL INC.** de Moose Creek, en Ontario. Cette entreprise, fondée par André Laffèche en 1980, dispose d'une technologie de pointe et travaille en vue d'offrir des solutions à long terme en matière d'élimination des déchets afin de léguer un patrimoine viable pour l'avenir.



M. André Laffèche et Mme Claudette Laffèche recevant leur Laurier de Mme Shelly Glover (au centre), Secrétaire Parlementaire pour les langues officielles à Patrimoine canadien et députée de Saint-Boniface au Manitoba.

« J'ai travaillé toute ma vie à faire une différence. Tout d'un coup c'est la reconnaissance. C'est gratifiant que l'on remarque mon travail et le fait que j'ai toujours poursuivi mes rêves. »

André Laffèche

L'entreprise qui s'est vue remettre un prix dans la catégorie **Micro-entreprise** est **OOPS! DESIGN INC.** d'Edmonton, en Alberta. Créé en 2006 par Marie-Pierre Castonguay et Ross Bragg, cette entreprise offre des services tels que la création de sites web interactifs, de jeux, d'animations, de base de données, de publicités, de brochures, d'affiches et de dépliants.



Mme Marie-Pierre Castonguay et M. Ross Bragg recevant leur Laurier de Mme Lyne Rivard (gauche), Représentante du développement de projets spéciaux au Journal Les Affaires.

« Ce concours fut très valorisant pour nous. Nous avons eu beaucoup de visibilité, surtout en étant lauréat !! Ce fut une très belle expérience. »

Marie-Pierre Castonguay

Mentions spéciales !

Le comité de sélection a décerné deux mentions spéciales lors de la soirée. La première mention fut décernée à l'entreprise **MAISON BEAUSOLEIL INC.**, de Négouac au Nouveau-Brunswick. L'entreprise, dirigée par Amédée Savoie et Maurice Daigle, œuvre dans le commerce de l'huître.



M. Amédée Savoie et Mme Carole Savoie recevant leur Laurier de M. Marc Brazeau (à droite) de la firme Marcil Lavallée et représentant du comité de sélection.

« J'ai apprécié rencontrer différents entrepreneurs de partout au Canada, particulièrement ceux dans le secteur de la restauration. C'est un bon moment pour établir des opportunités d'affaires. Cette expérience fut réellement positive. »

Amédée Savoie

La seconde mention spéciale fut décernée à **VICTORIAN EPICURE INC.** de Victoria, en Colombie-Britannique. Cette entreprise, fondée par Sylvie Rochette en 1991, se spécialise dans la fabrication de produits alimentaires sous forme d'épices. Depuis 2000, elle a notamment connu une incroyable croissance de vente de 1269%.



M. Marc Trottier recevant le Laurier de la part de M. Marc Brazeau (à gauche) de la firme Marcil Lavallée et représentant du comité de sélection.

« Ce concours est une belle célébration! Notre mention spéciale est venue accentuer le sentiment de fierté de toute notre équipe au fait d'appartenir à cette entreprise! »

Marc Trottier

Rayonnement du concours

Notre événement a été promu sur l'échelle nationale et a fait le sujet d'une émission, diffusée sur les ondes de TVA, dans le cadre du magazine télévisé *Viens voir ici!*

L'émission spéciale a fait un survol de la diversité de l'économie franco-canadienne en dressant des profils de chefs de file de nos communautés, en plus de faire prendre conscience des réalités et des défis des petites et moyennes entreprises francophones réparties un peu partout au Canada.

RDÉE Canada aimerait remercier chaleureusement tous les partenaires qui rendent possible un tel concours

Ce concours a bénéficié d'un ensemble de partenaires publics et privés : Patrimoine canadien (PCH), Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA), Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Banque de développement du Canada (BDC), Industrie Canada et la Commission Canadienne du tourisme (CCT) sont les partenaires fédéraux qui ont contribué aux Lauriers de la PME 2009. Du côté des partenaires privés, Fairmont Château Laurier, Journal Les

Affaires, Power Corporation, Marcil Lavallée, Shift Central, Delta Ottawa, Voyages Rideau, Productions Rivard, Survival System, PRA Inc., Distantia et Infusion Design ont appuyé le concours.

Mieux connaître les défis et les besoins des entrepreneurs francophones en situation minoritaire

L'événement a également été l'occasion d'amorcer une consultation auprès de l'ensemble des quarante entreprises finalistes de ce concours qui s'adresse aux gens d'affaires des communautés francophones et acadiennes du pays.

RDÉE Canada s'est vu confier le mandat par Industrie Canada de fournir de l'information recueillie auprès des entreprises finalistes des Lauriers de la PME 2009, susceptible d'augmenter leurs connaissances et leur compréhension de la réalité, des défis et des besoins des entrepreneurs au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

L'ensemble des informations recueillies a été compilé et analysé globalement.

L'utilisation du français

Nous devons d'abord souligner que l'utilisation du français entre les propriétaires et leurs employés varie

d'une entreprise à l'autre. Le français comme langue d'usage est très peu utilisé dans plus d'un tiers des entreprises (36%). En revanche, le français est la langue de communication quotidiennement utilisée entre les chefs d'entreprise et leurs employés dans le tiers des PME consultées (33%).

Par contre, l'utilisation du français comme langue d'usage entre les entreprises et leurs fournisseurs est en général très limitée. Une majorité, soit plus des deux-tiers (67%), communique parfois, jamais dans bien des cas selon l'information obtenue, en français avec leurs fournisseurs.

En ce qui concerne la langue de communication avec la clientèle, on estime, à la lumière des données recueillies, qu'une proportion importante des entreprises utilise le français (47% l'utilise régulièrement). Nous présumons en conséquence que les marchés francophones, qu'ils soient au niveau local, régional ou international, constituent une clientèle relativement importante pour plusieurs des PME consultées.

Marchés francophones

Nous avons tenté de cerner l'intérêt des PME face aux marchés francophones et de déterminer si le fait d'être francophone est une réelle valeur ajoutée pour le développement de leur entreprise. Une forte proportion des PME consultées, (soit 83%), a répondu que le fait d'être francophone est un avantage pour leur entreprise.

En fonction des informations obtenues, près de la moitié des PME a comme marché cible (en plus de leur marché local ou régional) la francophonie canadienne (47%). Pour une majorité de ceux-ci, le Québec semble constituer leur marché prioritaire. Néanmoins, plusieurs répondants ont cité des communautés francophones en milieu minoritaire hors de leur province ou territoire respectif comme marchés cibles. La francophonie des Maritimes, de l'Ontario et des quatre provinces de l'Ouest a été la plus souvent mentionnée comme marchés.

À la lumière des commentaires obtenus, il est pertinent de souligner qu'un certain nombre d'entrepreneurs qui n'ont pas comme marchés actuellement la francophonie canadienne aimeraient éventuellement que ça le devienne. Des entrepreneurs interrogés de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et des territoires du Nord ont clairement démontré un intérêt dans ce sens.

En ce qui a trait aux marchés francophones à l'International, le quart des répondants y fait des affaires (25%). Le marché cible est principalement la France et notamment, dans une petite proportion,

les Îles Saint-Pierre et Miquelon. La Belgique, le Luxembourg et l'Afrique francophone ont également été cités. Il est intéressant de constater que le tourisme francophone européen, attiré notamment dans le cadre de congrès et d'événements spéciaux, est une clientèle cible pour des entrepreneurs dans les secteurs des tours guidés et de la restauration. Enfin, il est opportun de souligner qu'un pourcentage plus important des entreprises consultées transige à l'international. Quelques-unes font notamment affaires aux États-Unis, mais ne font pas d'affaires dans des marchés francophones.

Principaux défis

Le manque de main-d'œuvre qualifiée, incluant les difficultés de rétention du personnel, est sans aucun doute le défi le plus grand et le plus commun pour une majorité d'entreprises. Nous notons que cette problématique touche des entreprises dans toutes les régions du pays et dans la plupart des secteurs d'activités. La difficulté de recruter et de retenir du personnel à la fois compétent et bilingue est une réalité pour plusieurs entreprises.

Les frais de transport arrivent en deuxième lieu. La forte augmentation du prix du pétrole au cours des dernières années a également eu un impact sur les entreprises qui expédient, par exemple, leurs produits à l'extérieur de leur région. Les propriétaires des PME implantées par exemple dans le Nord canadien doivent assumer d'importants frais de transport s'ils veulent se perfectionner faute d'expertise en région ou s'ils doivent se déplacer par affaires.

La fluctuation du dollar canadien, selon les données obtenues, est le troisième défi en importance auquel font face les entreprises en milieu minoritaire. C'est un facteur qui crée des situations particulièrement difficiles non seulement pour les entreprises exportatrices, mais aussi pour celles qui doivent faire l'achat de matières premières et de matériel de l'étranger nécessaires à leur production de biens ou de services. Nous notons par ailleurs qu'une remontée du dollar canadien ne favorise pas la venue de touristes américains affectant ainsi bon nombre d'entreprises au sein des communautés.

Les défis et les besoins des entrepreneurs en milieu minoritaire ne sont peut-être pas, à bien des égards, différents de ceux des gens d'affaires de la majorité. Par contre, nous notons qu'une forte majorité des entrepreneurs interrogés reconnaissent le fait français comme une valeur ajoutée à leur entreprise et qu'il y a des occasions d'affaires à saisir auprès des marchés francophones au Canada et à l'étranger. [FIN]